

**Annexe 16**  
**commissions géographiques**  
**28 et 29 mai 2019**

**Feuille d'émargement - Barlin  
PPRI de la Lawe 28/05/2019**
















| Collectivité    | Nom - Prénom - Fonction | Adresse mail                            | Téléphone      | Signature |
|-----------------|-------------------------|---|----------------|-----------|
| GOSWAY          | NICOLE JEAN M.A         | nicole.jean.luc@wanadoo.fr              | 0781547659     |           |
| Verpuiquen      | ROLLAND PHILIPPE        |   | 06.16.646656   |           |
| HAÏNICOURT      | LEGRAND C.              | legrand_christian@orange.fr             | 0321.52.7068   |           |
| BARLIN          | DASSELT Julie Maire     | jogyst.mairiebarlin@orange.fr           |                |           |
| VERPUIGNEIL     | DUMONT Fabrice          | mairies.de.verpuiquen@wanadoo.fr        | 03.21.57.22.21 |           |
| Minioy          | Maurice Le Beetz        | maurice.le.beetz@wanadoo.fr             | 0321274006     |           |
| Labourse        | ZAWADA Jean-Luc         | zawada@AOL.com                          | 06 22280257    |           |
| CASBAIR         | CATRY Roxane            | maxence.catry@bethebarlin.com           |                |           |
| BRVAY L.D       | BERTHELIN Laurent       | <del>laurent.berthelin@wanadoo.fr</del> | 060456203      |           |
| BRVAY LA - B    | Cathy CRESSENT          | c.cressent@wanadoo.fr                   | 03.21.64.56.09 |           |
| RUITZ           | SANSEN JEROME Maire     | mairie.ruitz@wanadoo.fr                 | 06/74/83/54/98 |           |
| Fleury la Poipe | STATUSZAK Edou Agent    | ur-bainsue@ville.hesin-copigny.fr       | 03.21.63.73.80 |           |
| SYMSECEL        | FAUVEL Yann             | Yann.fauvel@saye-tys.net                | 0608216261     |           |
| BARLEN          | LALLAIN Véronique DGS   | stallain.mairiebarlin@wanadoo.fr        |                |           |
| HOUCHIN         | LECONTÉ Maurice Maire   | mairie.houchin@wanadoo.fr               | 03.21.27.72.91 |           |



Feuille d'émargement - Lestrem  
PPRI de la Lawe 28/05/2019

| Collectivité     | Nom - Prénom - Fonction      | Adresse mail                        | Téléphone      | Signature |
|------------------|------------------------------|-------------------------------------|----------------|-----------|
| LA COUTURE       | Gerard Jean Alys             |                                     |                |           |
| Locon            | D-foyre Michel               | d-foyer@yaho.fr                     | 06 11 55 86 53 |           |
| Vieille-Chapelle | Buvost Charlotte             | mairie.vieillechapelle@yaho.fr      | 03 21 26 77 79 |           |
| ANNEZIN          | DUPUR Catherine DS           | Catherine.dupur@mairie-anezin.fr    | 03 21 57 18 33 |           |
| ANNEZIN          | WAREMBOURG Franck A.G.M      | warembourgfranc@anezin.fr           | 06 88 04 92 80 |           |
| ESSARS           | MARSEAUQUE Jean              | mairie.essars@wanadoo.fr            | 06 30 20 87 51 |           |
| fontaine         | Huiler Jacques               | fontaine.huiler@ville-bethune.fr    | 06 24 53 52 87 |           |
| Ruchy            | Serichs Michel               | ruchy.serichs@box.fr                | 06 09 64 00 67 |           |
| BETHUNE          | GIBSON Pierre-Emanuel        | pe.gibson@ville-bethune.fr          | 06 23 00 19 34 |           |
| BETHUNE          | SALIS Hervé - Dépt. des ST   | h.salisi@ville-bethune.fr           | 06 78 66 81 99 |           |
| BETHUNE          | CORDONNIER Francis - Adjoint | F.cordonnier@ville-bethune.fr       | 06 47 59 84 46 |           |
| CCFL             | VINCENT Anne-Gaëlle          | anne-gaëlle.vincent@ccfl-bethune.fr | 03 28 50 14 90 |           |
| Ville d'Amingy   | Bellenger Jean-Marie         |                                     | 06 88 14 26 10 |           |
|                  | DELOREZ Daniel               | dalorey.daniel@yaho.fr              | 03 21 56 77 52 |           |
| FOURREVILLE      | OGIER Gerard                 | gerard.ogier@free.fr                | 03 21 68 14 83 |           |

**Feuille d'émargement – Magnicourt en Comté  
PPRI de la Lauve 28/05/2019**

| Collectivité | Nom - Prénom - Fonction        | Adresse mail                  | Téléphone      | Signature   |
|--------------|--------------------------------|-------------------------------|----------------|---|
| Magnicourt   | Guillaume Paris - Maire        | gparis@wanadoo.fr             | 06 07 88 81 90 |  |
| La Comté     | Ellemane Felle - Maire         | felle.maine@comte.fr          | 05 84 96 43 74 |  |
| La Comté     | POMART Veronique - Secrétaire  | maire@comte@wanadoo.fr        | 03 21 41 50 15 |  |
| La Thiérchy  | ELOT Thimoty - Maire           | maire@thierchy.com            | 06 72 82 17 66 |   |
| Quintony     | HAY Claire - Adjointe          | curton@nordnet.fr             | 03 21 41 51 31 |   |
| La Lauve     | AUGERAT Emrys - VP             | emrys.augerat@wanadoo.fr      | 06 70 60 99 56 |    |
| Magnicourt   | MAHESSEZ Danielle - Maire      | jp.mahessiez@gmail.com        | 06 01 90 19 35 |    |
| Magnicourt   | DAUDET Dany - Maire            | maire@magnicourt@wanadoo.fr   | 06 85 20 08 26 |    |
| Magnicourt   | LEFÈVRE J.P - Maire            |                               | 06 09 92 64 25 |    |
| Magnicourt   | BETENCOURT Nathalie - Adjointe | nathalie_b@hercourt@orange.fr | 06 74 07 71 86 |    |
| Magnicourt   | THIÉRE David - Maire           | maire@lauve@wanadoo.fr        | 06 98 53 04 10 |    |
| Magnicourt   | FLORA TIVELET                  |                               |                |    |
| Magnicourt   | GUERIN ANNE - Secrétaire       | agned@hercourt@orange.fr      | 03 21 41 29 55 |    |
| Magnicourt   | DERRAICH Michel                |                               | 06 44 86 55 36 |    |
| Magnicourt   | HERNU Jean                     | jean@hernu.fr                 | 06 89 42 11 15 |    |

**Feuille d'émargement - Magnicourt en Comté**  
**PPRI de la Lave 28/05/2019**

| Collectivité       | Nom - Prénom - Fonction            | Adresse mail                                       | Téléphone      | Signature |
|--------------------|------------------------------------|--|----------------|-----------|
| TERNOIS 6011       | BERTRÉ Louise DGA                  | dgat@gnmail.com                                    | 0321419845     |           |
| HERMIN             | GLUSZAK Franck adjoint.            |  |                | gs        |
| HERMIN             | LENDEE Christine                   | MAYE - maire - noire - d'Hermin                    |                |           |
| Campagne Aulais    | LEEBNE Aurélien - Urbanisme        | aublain.lee@campagneaulais.fr                      | 0321220200     |           |
| Campagne Aulais    | LEFFRANCE Delphine - Environnement | delphine.leffr@campagneaulais.fr                   | 0321220200     |           |
| SHASTREUIL         | Stéphane VERNIN                    | stephane.vernin@sega-lyon.fr                       |                |           |
| COURTIN            | Arôme adjoint                      | lecourtin@ville-divion.fr                          | FR. 0321645570 |           |
| LELERCQ            | Odile Marie BEUGNIN                | odilelepercq@hotmail.fr<br>maire@lepercq@gmail.com | 0647792022     |           |
| <del>VASSIER</del> |                                    |  |                |           |
| GAUCMULEGAR        | VOISSEUR D. Adjoint                | divoisseau@wanadoo.fr                              | 060964235      |           |
|                    |                                    |  |                |           |
|                    |                                    |  |                |           |
|                    |                                    |  |                |           |

## Plans de Prévention des Risques d'Inondation de la vallée de la Lawe



Réunions de concertation sur le règlement et le zonage réglementaire



### Ordre du jour

- Avancement de la procédure
- Documents constitutifs du PPRI
- Projet de règlement
- Documents cartographiques
- Prochaines échéances



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 2

### Avancement de la procédure



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 3

### Avancement des procédures



Validation des aléas en comité de concertation présidé par Monsieur le sous préfet le 05 juillet 2018, réunion d'information des enjeux présidée par Monsieur le sous préfet le 13 décembre 2018, Porter à Connaissance (PAC) des aléas réalisé en décembre 2018 par la DDTM62



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 5

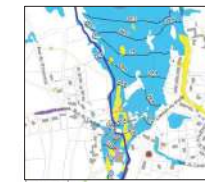
### Documents constitutifs du PPRI

### Documents constitutifs du PPRI

#### Le contenu du dossier PPRI :

- Note de présentation
- Bilan de la concertation
- Règlement
- Cartes du zonage réglementaire
- Cartes informatives (aléas, hauteurs, enjeux)

Le croisement de l'aléa et des enjeux PPR donne la cartographie du zonage réglementaire



Aléa centennial



Enjeux



Zonage réglementaire



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 6

## Documents constitutifs du PPRI

### Note de présentation :

Document obligatoire d'accompagnement du PPRI à vocation pédagogique qui explique :

- Le cadre réglementaire et les modalités d'élaboration du PPRI
- Le contexte géographique, historique...
- Les modalités de détermination des aléas et des enjeux
- La démarche d'élaboration du PPRI (zonage, règlement...)



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 7

## Documents constitutifs du PPRI

### Bilan de concertation :

- Document obligatoire qui fournit :

- L'ensemble des documents liés aux réunions de concertation, techniques et publiques
- Les courriers et les réponses apportées
- L'ensemble des moyens et mesures mis en œuvre par l'État

- Document vivant qui est amendé jusqu'à la fin de la procédure



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 8

## Documents constitutifs du PPRI

### Règlement

- Il précise les règles s'appliquant à chaque zone (**Rouge**, Zone de précaution, **Bleu**, **Vert foncé**, **Vert clair**, **Blanc**, Zone d'activités économiques)

- Il définit les conditions de réalisation de tout projet, les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde qui incombent aux particuliers ou aux collectivités

- Il définit les mesures applicables aux biens et activités existants

- Il édicte des prescriptions ou émet des recommandations au titre du Code de l'Urbanisme et du Code de la Construction

- En cas de non-respect des prescriptions définies par le PPRI, les modalités d'assurance des biens et personnes sont susceptibles d'être modifiées



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 9

## Documents constitutifs du PPRI

### Documents informatifs

Cartes des aléas de la crue centennale

Cartes des hauteurs d'eau de la crue centennale



- Cartes au 1/5000ème à la commune
- Cartes d'ensemble au 1/25000ème

Cartes des enjeux



- Espace urbanisé
- Espace non urbanisé

Les enjeux ont été définis sur l'emprise de l'aléa



Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 10

## Documents constitutifs du PPRI

### Documents réglementaires

Carte du zonage réglementaire au 1/5000ème pour chaque commune



Cotes de référence : cotes des altitudes de la crue centennale

| Aléas de référence  | Enjeux               |                           |
|---|----------------------|---------------------------|
|   | Espace Urbanisé (EU) | Espace Non Urbanisé (ENU) |
| Conditions extrêmes   | Rouge                | Vert foncé                |
| Fortes accumulations et Fort écoulement                             | Rouge                | Vert foncé                |
| Accumulation moyenne et Ecoulement                                  | Bleu                 | Vert clair                |
| Faible accumulation   | Bleu                 | Vert clair                |
| Toute partie du bassin versant située en dehors des zones ci-dessus | Blanc                |                           |

- Zones correspondant à des Zones d'Activités Économiques (ZAE)
- Bandes de précaution



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 11

## Projet de règlement



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 12



## Projet de règlement

### Objectifs généraux :

Les objectifs d'un PPR sont fixés par de nombreuses circulaires (1994, 1996, 2004)  
Un projet de décret PPR est prévu pour le 2ème semestre 2019.

- En espaces non urbanisés (ENU), quelque soit le niveau d'aléa de référence  
→ préserver les capacités de stockage – pas d'augmentation de la vulnérabilité
- En espaces urbanisés (EU)  
→ le développement en zone inondable doit être limité
- Quelles que soient leur situation (en EU ou ENU) les zones d'aléa fort doivent être rendues inconstructibles
- Le PPR doit viser également la réduction de vulnérabilité des biens existants en zone à risque



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 13

## Projet de règlement

### Démarche pour l'écriture du règlement :

- Écriture d'un première version en appliquant quelques principes :
  - Utiliser le vocabulaire de l'urbanisme (quand il existe)
  - Laisser le moins de place à l'interprétation
  - Éviter un catalogue de projet
  - Faciliter l'usage (même si redondance)
- Organisation de 2 réunions avec le comité technique :
  - Participation des EPCI, du Symsagel, de la Chambre d'agriculture, des communes autonomes..
  - Prise en compte des remarques et modification du règlement
- Organisation de 3 réunions avec les communes (commissions géographiques) :
  - Prise en compte des remarques et modification du règlement
- Réunion de concertation avec le Sous-Préfet pour présentation du projet de PPRI



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 14

## Projet de règlement

### Carte du zonage réglementaire

| Aléa de référence   | Enjeux               |                           |
|---|----------------------|---------------------------|
|   | Espace Urbanisé (EU) | Espace Non Urbanisé (ENU) |
| Conditions extrêmes   | Rouge                | Vert foncé                |
| Fort accumulation et Fort écoulement                                | Bleu                 | Vert clair                |
| Accumulation moyenne et Ecoulement                                  |                      |                           |
| Faible accumulation   |                      |                           |
| Toute partie du bassin versant située en dehors des zones ci-dessus | Blanc                |                           |

Zones correspondant à des Zones d'Activités Économiques (ZAE)  
 Bandes de précaution



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 15

## Les objectifs de prévention

|                 |  |
|-----------------|--|
| Zone rouge      | → Principe d'inconstructibilité car zone particulièrement dangereuse<br>→ Réduire la vulnérabilité des enjeux existants  |
| Zone vert foncé | → Préserver leurs capacités de stockage<br>→ Ne pas implanter de nouveaux enjeux<br>→ Réduire la vulnérabilité des enjeux existants  |
| Zone vert clair | → Permettre une extension adaptée de l'existant en préservant les capacités de stockage<br>→ Ne pas augmenter l'aléa par ailleurs<br>→ Réduire la vulnérabilité des enjeux existants |



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 16

## Les objectifs de prévention

|              |  |
|--------------|--|
| Zone bleue   | → Permettre la poursuite de l'urbanisation de manière limitée et sécurisée<br>→ Limiter les remblais à la mise hors d'eau des biens<br>→ Réduire la vulnérabilité des enjeux existants |
| Zone blanche | → Autoriser l'urbanisation sans aggraver le ruissellement à l'aval   |



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 17

## Les objectifs de prévention

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Bandes de précaution         | → Principe d'inconstructibilité car zone particulièrement dangereuse<br>→ Réduire la vulnérabilité des enjeux existants   |
| Zone d'activités économiques | → Permettre l'aménagement d'activités économiques de manière raisonnée<br>→ Réduire la vulnérabilité des enjeux existants |



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 18

## Projet de règlement

### Organisation :

- Titre I – Portée du règlement – dispositions générales
- Titre II – Définition des termes employés
- Titre III – Réglementation des projets
- Titre IV – Mesures de prévention de protection et de sauvegarde
- Titre V – Mesures de réduction de la vulnérabilité



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 19

## Projet de règlement

### Titre I – Portée du règlement – dispositions générales :

- Périmètre du PPR
- Tableau de croisement
- Définition de la vulnérabilité des ERP
- Responsabilité, effets du PPR, sanctions



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 20

## Projet de règlement

### Titre II – Définition des termes employés :

- Utilisation du vocabulaire - lexique



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 21

## Projet de règlement

### Titre III – Réglementation des projets :

- Par couleur
  - Rouge, Bande de précaution, Bleu, Vert foncé, Vert clair, Blanc, Zones d'activités économiques.
  - Toutes les informations sont répétées (il n'y a pas de paragraphe général se rapportant à toutes les couleurs)
  - Avec une présentation facilitant la lecture



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 22

## Projet de règlement

### Titre III – Réglementation des projets :

- Par couleur
- En fonction de la qualité du projet
  - Projets nouveaux
    - Réalisés sur une parcelle ou une unité foncière vierge de toutes constructions
    - Prescriptions pour la prise en compte du risque
  - Projets nouveaux liés à l'existant
    - Extension, annexe
    - Demande une prise en compte de l'existant



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 23

## Projet de règlement

### Titre III – Réglementation des projets :

- Par couleur
- En fonction de la qualité du projet
- En fonction du régime
  - Interdit
    - En zone rouge, bande de précaution et vert foncé : tout ce qui n'est pas autorisé est interdit
    - En zone bleu et vert clair : les projets interdits sont clairement identifiés
  - Autorisé sous réserve
    - Le projet devra répondre à un certain nombre de règles
  - Autorisé sans prescriptions
    - Avec ou sans recommandations



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 24



## Projet de règlement

### Titre IV – Mesures de prévention de protection et de sauvegarde :

- A destination des collectivités
  - Mesures obligatoires (2 ans)
    - Affichage des cotes de référence sur les bâtiments publics
    - Gestion des espaces publics
    - Tenu d'un registre des personnes vulnérables
    - Réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité
    - Réalisation d'un plan d'évacuation pour les propriétaire d'ERP dans les zones d'aléas les plus fortes.
    - Mise en sécurité du réseau d'assainissement.
    - Information sur le Plan Familial de Mise en Sûreté



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 31



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 32



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 33

### Titre IV – Mesures de prévention de protection et de sauvegarde :

- Mesures recommandées
  - Rehausse et balisage des voiries
  - d'installer des systèmes d'éclairage autonome pouvant fonctionner en cas de coupure d'électricité
  - Sur la gestion des espaces publics, il est recommandé d'interdire le stationnement des véhicules en zones rouge et vert foncé et dans les bandes de précaution lors des périodes de vigilance « pluie-inondation » et/ou « inondation » et/ou « orage » orange ou rouge.

## Projet de règlement

### Titre IV – Mesures de prévention de protection et de sauvegarde :

- A destination des activités économiques
  - Mesures obligatoires (2 ans)
    - Réalisation d'un diagnostic ou auto diagnostique de vulnérabilité
    - Arrimage des citernes
    - Mise hors d'eau ou en site étanche des stockages
    - Fixation ou arrimage des caravanes et autres HLL
    - Campings : information, alerte et évacuation
    - Infrastructure réseau : maintien du service
    - Opérations d'aménagement rural transparents hydrauliquement
  - Mesures recommandées
    - Stock au-dessus de la cote de référence
    - Clapets sur les exutoires de réseaux
    - Activité agricole : maîtrise du ruissellement et de l'érosion des sols

## Projet de règlement

### Titre V – Mesures de réduction de la vulnérabilité :

- Concerne l'existant et les particuliers
  - Mesures obligatoires (2 ans)
    - Réalisation d'une zone refuge en zone rouge et vert foncé ,et dans les bandes de précaution, pour les habitations et les ERP particulièrement vulnérable.
    - Installation d'un détecteur d'eau en zone rouge et vert foncé et dans les bandes de précaution.
    - Ouverture manuelle des ouvrants et portes en zone rouge et dans les bandes de précaution.
    - Arrimage des cuves
    - Mise en sécurité des piscines et des bassins



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 34



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 35



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 36

### Titre V – Mesures de réduction de la vulnérabilité :

- Mesures recommandées
  - Bâtiment : se référer au guide
  - Organisation familiale : Plan Familial de Mise en Sécurité



## Prochaines échéances

## Prochaines échéances

- Attente de vos remarques sur le règlement – **24 juin 2019**
- Réunion de concertation – **juillet 2019**
- Consultation officielle – **octobre/novembre 2019**
- Réunion publique de présentation du règlement et du zonage réglementaire – **octobre/novembre 2019**
- Enquête publique – **fin 2019 – début 2020**
- Approbation du PPR – **fin 1<sup>er</sup> semestre 2020**

### Contacts DDTM62 :

DDTM 62  
100, Avenue Winston Churchill - SP7 - 62022 ARRAS Cedex  
Service de l'Environnement – Unité gestion des risques  
ddtm-sde-risques@pas-de-calais.gouv.fr  
03.21.22.90.62

### Contact bureau d'études Prolog Ingénierie :

Fabien Doussière  
doussiere@prolog-ingenierie.fr  
04.72.44.67.61

### Site internet de la préfecture :

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs/Plan-de-prevention-des-risques/PPRN-Inondation-en-cours>



28/05/2019

Commission géographique sur le règlement du PPRI

Diapo n° 37





DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais

Service De l'Environnement  
Unité Gestion des Risques  
100, Avenue Winston Churchill

62 022 ARRAS CEDEX  
CS 10007

Le 19 JUIN 2019

**Objet :** Compte rendu des commissions géographiques des 28 et 29 mai 2019 - Plan de Prévention du Risque d'inondation de la vallée de la Lawe – présentation des projets de règlement et de zonages réglementaires

#### Réunion du 28 mai 2019 à Magnicourt en comté

##### Présents :

- Commune de Magnicourt en comté : M. Guillemant
- Commune de La Comté : Mme Alleman, Mme Polmar
- Commune de La Thiuloye : M. Eloy
- Commune de Ourton : Mme Hay
- Commune de Rebreuve Ranchicourt : Mme Mannesiez
- Commune de Fresnicourt le Dolmen : M. Clairet – M. Béthencourt
- Commune de Bajus : M. Clément
- Commune de Caucourt : Mme Philippe
- OCCA : M. Auchar – M. Lefebvre – Mme Lefebvre
- CABBALR : Mme Tvelet
- Syndicat HVL : Mme Guerin
- Syndicat Monchy Breton : M. Derache
- Commune de Monchy Breton : M. Heru
- Temois Com : M. Berthé
- Commune de Hammin : M. Gluszak – Mme Ledee
- Symsagel : M. Verdin
- Commune de Divion : M. Courtin
- Commune de Beugin : Mme Lecleroq
- Commune de Gauchin le Gal : M. Voiseux
- DDTM 62 : M. Morize, M. Laturelle, M. Delval

##### Non représentées :

Communes de Bailleul aux cornailles, Béthonsart, Cambigneul, Chelers, Diéval, Estrée cauchy, Fréwillers, Houdain, Mingoal, Servins, Villers brulin, Villers chatel

#### Réunion du 29 mai matin à Lestrem

##### Présents :

- Commune de La Couture : M. Denoed
- Commune de Locon : M. Dufossé
- Commune de Vieille Chapelle : M. Pruvost
- Commune de Annezin : Mme Durnur - M. Warembourg – Belenquier – M. Delomez
- Commune de Essars : M. Malbranche
- Commune de Lestrem : M. Hulus – Mme Descamps
- Commune de Richebourg : M. Senechal
- Commune de Béthune : M. Gibson – M. Biais – M. Cordonnier
- Commune de Fouquereuil : M. Ogier
- CCLF : Mme Vincent
- DDTM 62 : M. Morize, M. Laturelle, M. Delval

#### Réunion du 28 mai à Barlin

##### Présents :

- Commune de Gosnay : M. Nicole
- Commune de Verquigneul : M. Roland
- Commune de Haillicourt : M. Legrand
- Commune de Barlin : M. Dagbert, Mme Lalain
- Commune de Maisnil les Ruitz : M. Miniot
- Commune de Labourse : M. Zawada
- Commune de Bruay la Buisserie : M. Berthelin – Mme Cressent
- Commune de Ruitz : M. Sansen
- Commune de Hersin Coupigny : M. Matusak
- Commune de Houchin : M. Leconte
- Commune de Fouquières les Béthune : Mme Barlet
- Commune de Hesdigneul : M. Leconte
- Commune de Verquigneul
- Commune de Noeux les Mines
- Commune de Vaudricourt
- CABBALR : M. Cathy- Mme Danel
- SYMSAGEL : M. Fauvel
- DDTM 62 : M. Morize, M. Laturelle, M. Delval

##### Communes non représentées :

Communes de Drouvin le marais, Labeuvrière, Verquin.

## **1 Objectif de la réunion :**

Les présentes réunions de travail s'inscrivent dans la démarche d'élaboration du PPRi de la Lawe et font suite aux comités techniques des 5 mars et 18 mai 2019. Suite à ces comités techniques, les communes et les EPCI ont fait part de leurs observations sur le projet de zonage réglementaire, et sur le projet de règlement. Ces observations ont été analysées et les documents modifiés, le cas échéant.

L'objectif est aujourd'hui de présenter aux élus concernés les documents modifiés, et de recueillir les différentes remarques sur les :

- projet de zonage réglementaire,
- projet de règlement.

Le diaporama de présentation générale du PPRi est projeté.

Suite à la présentation, les communes ont pu individuellement faire leurs observations sur les différents documents. Ces observations individuelles et réponses apportées le cas échéant ne sont pas présentées dans le présent compte-rendu. Les communes ont été invitées à les reformuler par écrit. Une réponse spécifique sera formulée pour chaque remarque et sera versée au bilan de la concertation.

Seules les remarques et questions formulées devant l'ensemble de l'assemblée sont reprises dans le présent compte-rendu.

## **2 Remarques et questions posées – réponses apportées en séance.**

Le tableau ci-dessous reprend les questions posées lors de ces trois réunions.

| Question ou remarque   | Réponse de la DDTM  |
|--|---|
| <b>Hermin : Comment s'articule l'instruction des dossiers entre le PPRi appliqué par anticipation et le porter à connaissance de la nouvelle étude ?</b> | <p>Dans l'attente de l'approbation du PPR Inondation du bassin versant de La Lawe, la phase transitoire d'instruction consistera à utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les documents du plan de prévention des risques naturels inondation de la vallée de la Lawe applicable par anticipation pour les projets situés dans le zonage réglementaire.</li> <li>- les cartographies du porter à connaissance intitulées « Aléa de référence » et « Hauteurs d'eau maximales au sein de la vallée de la Lawe » pour les projets situés en dehors du zonage réglementaire au titre du R111-2 du code de l'urbanisme.</li> </ul> |
| <b>CCCA : Quand auront lieu les consultations officielles ?</b>  | <p>Dans le planning actuel du PPRi de la Lawe, les consultations officielles sont prévues pour la fin du second semestre 2019.</p>  |
| <b>Magnicourt en Comté : Cela correspond avec la fin de mandat des élus municipaux.</b>  | <p>L'objectif de cette phase, est de valider le travail réalisé depuis 4 ans en concertation avec les acteurs du territoire en fonction. D'où l'intérêt de réaliser ces consultations officielles en 2019.</p>  |
| <b>CCCA : Des remarques concernant les aléas peuvent encore être prises en compte après l'enquête publique ?</b>   | <p>Oui, si cela se justifie, des modifications peuvent être apportées au PPRi après l'enquête publique. Par contre, il n'y aura pas de modification possible entre la version du PPR mise en consultation officielle et la version proposée à l'enquête publique.</p>   |
| <b>Fouquières les Béthune : Les ZEC réalisées dans le cadre du PAPI vont-elles avoir un impact sur les cartographies du PPR ?</b>                        | <p>Le PAPI et le PPRi n'ont pas le même objectif, les travaux prévus dans le PAPI visent à réduire les conséquences des crues dites fréquentes. Le PPRi a pour objectif de réduire la vulnérabilité humaine, économique et matérielle pour une crue centennale, dite crue exceptionnelle. Pour ce type d'événement les travaux du PAPI sont donc sous dimensionnés et ne sont donc pas pris en compte dans les cartographies du PPR..</p>   |
| <b>Monchy Breton : Les types de culture agricole vont-elles être réglementées afin de limiter l'érosion des sols ?</b>                                   | <p>La DDTM indique connaître ce phénomène, cependant le PPR n'est pas l'outil adapté pour ce type de réglementation. Le règlement prévoit cependant certaines préconisations sur cette problématique. Des réunions ont lieu régulièrement avec la chambre d'agriculture à ce sujet.</p>   |
| <b>Beugin : Des projets sont prévues en zone ver clair, ces zones peuvent-elles passer en bleu ?</b>   | <p>Sous réserve de l'avancement des projets, ces zones sont susceptibles de passer en bleu, vous pouvez vous rapprocher de la DDTM pour une étude plus approfondie concernant ces parcelles.</p>  |
| <b>Béthune : Quels sont les documents actuellement opposables ?</b>  | <p>Actuellement, seule l'application anticipée du PPRi est opposable. Le PAC est transmis à titre informatif et peut être appliqué dans le cadre du R111-2 du code de l'urbanisme.</p>  |



Les observations faites en réunion sur le règlement et les cartes du projet de zonage réglementaire au 1/5000<sup>ème</sup> distribuées en séance vont être analysées et une nouvelle version sera proposée, le cas échéant

Il a été demandé un retour des observations sur le projet de règlement et sur le projet de zonage réglementaire dans un délai maximum d'un mois, **soit avant le 24 juin 2019**, dans la mesure du possible.

Pour les cartes transmises par courrier, ce délai est fixé au **10 juillet 2019**.

En préalable à la phase de consultation officielle qui devrait se dérouler en octobre et novembre 2019 (avis sur le projet de PPRI par délibération des conseils municipaux et des conseils communautaires pendant cette phase). Une réunion de concertation présidée par Monsieur le Sous-préfet aura lieu courant septembre afin de présenter les documents du PPRI mis à jour.

Le Responsable de l'unité GDR



Laurent LATURELLE